

Revue annuelle du PCT 2020 – Résumé

Le système international des brevets

2020

Ce résumé présente les principales tendances observées en ce qui concerne l'utilisation du Traité de coopération en matière de brevets (PCT) administré par l'OMPI. Pour accéder aux statistiques complètes, voir la Revue annuelle du Traité de coopération en matière de brevets – 2020, disponible en anglais à l'adresse www.wipo.int/ipstats.

Principaux chiffres pour 2019

647 700 (+2,6%)

Entrées dans la phase nationale du PCT

265 800 (+5,2%)

Dépôts de demandes selon le PCT

127 (inchangé)

Pays dans lesquels les demandes selon le PCT ont été déposées

56,9% (-0,5 point de pourcentage)

Part des entrées dans la phase nationale du PCT dans les dépôts mondiaux de non-résidents

18,7% (+1,6 point de pourcentage)

Part des femmes parmi les inventeurs du PCT

Note: La dernière année pour laquelle les données relatives à l'entrée dans la phase nationale du PCT sont disponibles est 2018.

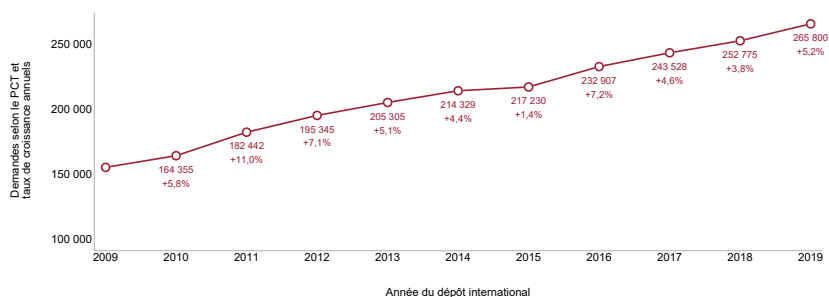
Statistiques concernant la phase internationale : demandes selon le PCT

Record du nombre de demandes déposées selon le PCT

Le nombre de demandes internationales de brevet déposées en vertu du Traité de coopération en matière de brevets (PCT) en 2019 est estimé à 265 800. Cela représente une augmentation de 5,2% par rapport à 2018 et une dixième année consécutive de croissance (figure 1). Près de 4 millions de demandes internationales selon le PCT ont été déposées depuis le lancement du système du PCT en 1978. Globalement, le nombre de dépôts selon le PCT a augmenté chaque année, excepté en 2009, en raison du ralentissement provoqué par la crise financière mondiale.

Le nombre de demandes internationales selon le PCT a augmenté de 5,2% en 2019

Figure 1 – Évolution du nombre de dépôts de demandes selon le PCT entre 2009 et 2019



Source: base de données statistiques de l'OMPI, mars 2020.

Des déposants de 127 pays ont déposé des demandes selon le PCT

En 2019, l'Union du PCT comptait 153 États membres, et des demandes selon le PCT ont été déposées auprès de 87 offices récepteurs par des déposants de 127 pays provenant des six régions géographiques du monde. Bien que cela témoigne de la couverture géographique étendue du système, le gros de l'activité de dépôt se concentre dans un nombre restreint d'économies.

Les 10 principaux offices récepteurs ont reçu près de 94% des demandes selon le PCT déposées en 2019. L'Administration nationale de la propriété intellectuelle de la Chine (CNIPA) est l'office qui a reçu le plus grand nombre de demandes selon le PCT (60 993 dépôts). Elle est suivie de l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique (USPTO), de l'Office des brevets du Japon (JPO), de l'Office européen des brevets (OEB), de l'Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO) et du Bureau international de l'OMPI.

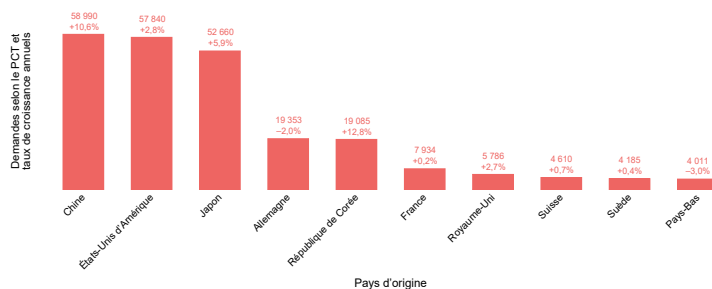
Pour la première fois, les déposants de la Chine sont les principaux utilisateurs du système du PCT

Les déposants domiciliés en Chine sont ceux qui ont déposé le plus grand nombre de demandes selon le PCT en 2019 (58 990). Pour la première année depuis le lancement du système du PCT en 1978, les déposants des États-Unis d'Amérique se trouvent en deuxième position avec 57 840 demandes selon le PCT. Ils sont suivis du Japon, de l'Allemagne et de la République de Corée (figure 2). Ces cinq pays ont été à l'origine de 78,2% des demandes selon le PCT déposées en 2019. Depuis dix ans, principalement sous l'impulsion de la croissance rapide du nombre de demandes de déposants de la Chine, du Japon et des États-Unis d'Amérique, la part combinée des cinq premiers utilisateurs du système du PCT augmente chaque année.

Le classement des 20 principales origines comprend 17 pays à revenu élevé, européens pour la plupart, et trois pays à revenu intermédiaire, à savoir la Chine, l'Inde et la Turquie. Outre ces 20 principales origines, d'autres grands pays à revenu intermédiaire ont également enregistré un nombre appréciable de dépôts de demandes selon le PCT, à savoir le Brésil, la République islamique d'Iran, la Fédération de Russie et l'Afrique du Sud, qui ont enregistré entre 200 et 1 300 dépôts. Les déposants des pays à faible revenu ont déposé dix demandes selon le PCT en 2019. Dans cette catégorie, les déposants de la République arabe syrienne et de l'Ouganda représentent à eux seuls la moitié de ces demandes.

Les déposants domiciliés en Chine, au Japon et aux États-Unis d'Amérique sont de loin ceux qui ont déposé le plus grand nombre de demandes selon le PCT

Figure 2 – Nombre de demandes selon le PCT pour les 10 principales origines, 2019



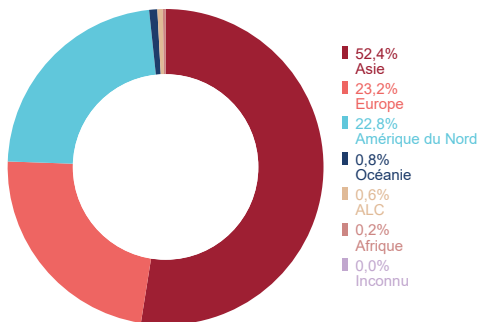
Source: base de données statistiques de l'OMPI, mars 2020.

L'Asie à l'origine de la majorité des dépôts selon le PCT en 2019

Les pays situés en Asie représentaient 52,4% des demandes selon le PCT en 2019 (figure 3). La proportion de dépôts effectués par des déposants en Europe et en Amérique du Nord était comparable, soit respectivement 23,2% et 22,8%. La part combinée de l'Afrique, de l'Amérique latine et des Caraïbes et de l'Océanie a atteint 1,6% du total des dépôts selon le PCT. La part de l'Asie augmente chaque année depuis 1993; elle est passée de 32% en 2008 à 52,4% en 2019, en grande partie en raison d'un accroissement des dépôts de la Chine, du Japon et de la République de Corée durant cette période.

La majorité des dépôts de demandes selon le PCT émanait de l'Asie

Figure 3 – Répartition des demandes selon le PCT par région en 2019



Note: ALC désigne la région Amérique latine et Caraïbes.

Source: base de données statistiques de l'OMPI, mars 2020.

Environ 86% des dépôts selon le PCT sont effectués par le secteur privé

En 2019, le Bureau international a publié près de 246 636 demandes selon le PCT, soit une augmentation de 3,9% par rapport au nombre des demandes publiées en 2018. Le secteur privé a été à l'origine de 86,4% des demandes selon le PCT publiées, devant les particuliers (6,2%), le secteur universitaire (5,6%) et le secteur des administrations et instituts de recherche publics (1,9%).

La majorité des demandes publiées de chacune des 20 principales origines du groupe des pays à revenu élevé émanait du secteur privé. La part de ce secteur était particulièrement élevée pour la Suède (97,6%) et le Japon (96,1%). Sur les 20 principales origines de la catégorie des pays à revenu intermédiaire, la majorité des demandes publiées émanait du secteur privé dans six pays, et de déposants individuels dans onze pays. Les déposants individuels étaient à l'origine de plus de 94% des demandes publiées en ce qui concerne la République islamique d'Iran, l'Ukraine et l'Égypte.

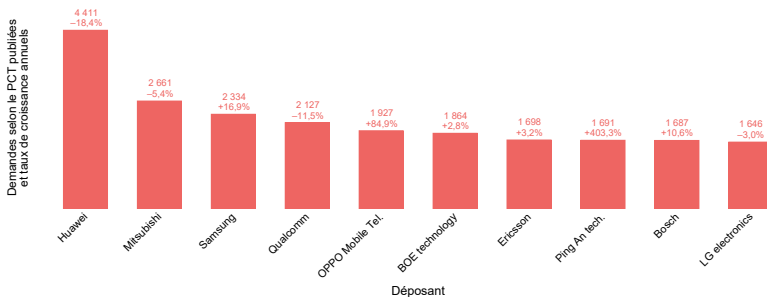
Huawei conserve sa place au premier rang des déposants de demandes selon le PCT en 2019

En 2019, la société chinoise Huawei Technologies s'est classée au premier rang des déposants, dans le secteur privé, de demandes selon le PCT, pour la cinquième fois depuis 2014 (figure 4). Toutefois, avec 4411 demandes publiées, elle a vu son nombre de demandes diminuer de près d'un millier par rapport à 2018. La société japonaise Mitsubishi Electric Corporation est demeurée au second rang, malgré une baisse du nombre de demandes selon le PCT publiées (2661). Ces deux entreprises étaient suivies de Samsung Electronics Corporation de la République de Corée et de Qualcomm Incorporated des États-Unis d'Amérique.

Le classement des 50 principaux déposants selon le PCT a été dominé, en 2019, par des entreprises du secteur de la communication numérique. Six des 10 premières entreprises déposantes – Ericsson, Huawei Technologies, Oppo Mobile, LG Electronics, Qualcomm Incorporated et Samsung Electronics – ont déposé la plus grande part de leurs demandes dans le domaine de la communication numérique.

Huawei Technologies est resté le premier déposant de demandes selon le PCT en 2019

Figure 4 – 10 principaux déposants selon le PCT en 2019



Source: base de données statistiques de l'OMPI, mars 2020.

Parmi les cinq premières universités, trois sont en Chine et deux aux États-Unis d'Amérique

En 2019, l'Université de Californie a conservé sa place de premier utilisateur du système du PCT parmi les établissements d'enseignement, avec 470 demandes selon le PCT publiées. L'Université de Tsinghua a pris la deuxième place en doublant son nombre de demandes publiées. Elle était suivie de l'Université de Shenzhen, du Massachusetts Institute of Technology et de la South China University of Technology. Sur les 50 universités arrivées en tête du classement, 20 étaient basées aux États-Unis d'Amérique et 14 en Chine.

La Fraunhofer-Gesellschaft est demeurée le principal déposant de demandes selon le PCT pour le secteur des administrations et instituts de recherche publics

Avec 331 demandes publiées, la société allemande Fraunhofer-Gesellschaft zur Förderung der angewandten Forschung était en tête de la liste des 30 premiers déposants de demandes selon le PCT du secteur des administrations et instituts de recherche publics pour 2019. Elle était suivie de la China Academy of Telecommunications Technology, du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives de la France, du Shenzhen Institute of Advanced Technology of China et de l'Agency for Science, Technology and Research de Singapour.

La communication numérique devient le principal domaine technologique des demandes selon le PCT

L'informatique (21 449) a repris la première place en 2019 alors qu'elle était en concurrence avec la communication numérique en tant que domaine technologique ayant fait l'objet du plus grand nombre de demandes selon le PCT publiées depuis 2015. Elle était suivie de la communication numérique (19 090), des machines et appareils électriques, énergie électrique (17 223), de la technologie médicale (16 954) et des techniques de mesure (11 471). Ensemble, ces cinq domaines technologiques ont rassemblé un peu plus du tiers des demandes selon le PCT publiées en 2019.

Le nombre d'inventrices citées dans les demandes de brevet selon le PCT a augmenté un peu plus rapidement que l'année précédente en 2019, mais est demeuré bas

En 2019, 18,7% des inventeurs cités dans les demandes de brevet selon le PCT étaient des femmes, contre 81,3% d'hommes. Cela représente une progression de 4,1 points de pourcentage par rapport à 2014 (14,6%). La proportion des inventrices progresse de manière continue depuis 2005. En outre, elle a augmenté dans chacune des régions géographiques du monde au cours des cinq dernières années. La région Amérique latine et Caraïbes (ALC) présente la proportion d'inventrices la plus élevée parmi les inventeurs du PCT (22,4%), suivie de l'Asie (22,2%), de l'Océanie (19,3%), de l'Amérique du Nord (16,5%), de l'Europe (13,7%) et de l'Afrique (11,7%). L'écart entre la proportion d'hommes et de femmes chez les inventeurs du PCT varie considérablement d'un pays à l'autre. Parmi les 20 principales origines, l'Australie, la Chine et la République de Corée sont les pays qui présentaient la proportion d'inventrices la plus élevée en 2019. Parmi les 20 premiers du classement, ces trois pays sont les seuls à compter un cinquième de femmes ou plus parmi leurs inventeurs.

Les domaines technologiques en rapport avec les sciences de la vie sont ceux dans lesquels les femmes étaient le plus citées en tant qu'inventeurs dans les demandes selon le PCT (figure 5). Dans l'ensemble, les femmes représentaient en effet entre 27% et 31% des inventeurs dans les domaines de l'analyse de matériels biologiques, de la biotechnologie, de la chimie alimentaire et de la chimie organique fine et des produits pharmaceutiques.

Les femmes représentaient une proportion relativement élevée des inventeurs dans les domaines de la biotechnologie, de la chimie alimentaire et des produits pharmaceutiques

Figure 5 – Part des femmes parmi les inventeurs cités dans les demandes selon le PCT, par domaine technologique, en 2019



Part des demandes selon le PCT citant des inventrices (%)

Source: base de données statistiques de l'OMPI, mars 2020.

Statistiques concernant les entrées dans la phase nationale du PCT

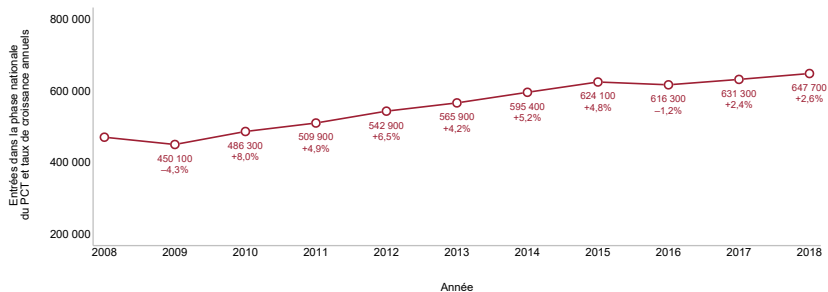
Le nombre d'entrées dans la phase nationale du PCT a augmenté de 2,6% en 2018

Le nombre de demandes selon le PCT qui sont entrées dans la phase nationale en 2018 – dernière année pour laquelle des données sont disponibles à cet égard – est estimé à 647 700. Cela représente une augmentation de 2,6% par rapport à l'année précédente (figure 6). Globalement, l'augmentation du nombre d'entrées dans la phase nationale a progressivement ralenti au cours des 15 dernières années et a baissé une première fois en 2009 et une seconde en 2016.

La part des entrées dans la phase nationale engagées par des non-résidents a représenté environ 83% du total en 2018. Elle a connu une légère tendance à la baisse ces dernières années, principalement en raison de la forte croissance du nombre d'entrées dans la phase nationale engagées par des résidents devant le JPO et l'USPTO. En 2018, le pourcentage des entrées dans la phase nationale engagées par des résidents devant ces deux offices a été de 39,2% et 22,4% respectivement.

En 2018, le nombre d'entrées dans la phase nationale du PCT a augmenté de 2,6%

Figure 6 – Évolution des entrées dans la phase nationale du PCT, 2008-2018



Source : base de données statistiques de l'OMPI, mars 2020.

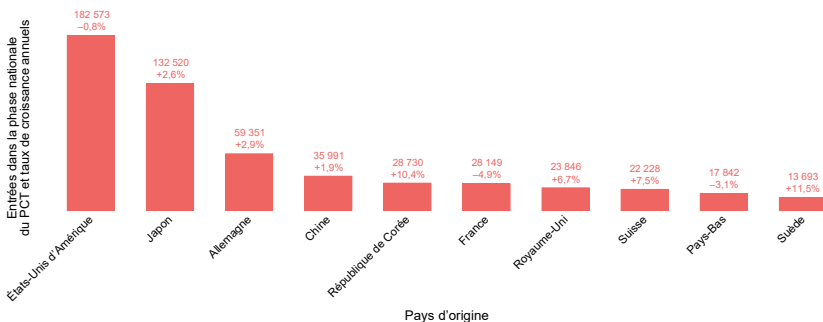
Les déposants basés aux États-Unis d'Amérique représentent 28,2% des entrées dans la phase nationale du PCT engagées dans le monde

En 2018, les déposants domiciliés aux États-Unis d'Amérique ont engagé 182 573 entrées en phase nationale. Ils étaient suivis des déposants domiciliés au Japon, en Allemagne, en Chine et en République de Corée (figure 7). À eux seuls, les États-Unis d'Amérique et le Japon ont réuni 48,6% des entrées dans la phase nationale engagées en 2018, tandis que les cinq pays en tête en représentaient 67,8%. Outre cette forte concentration parmi quelques origines seulement, des demandes d'ouverture de phase nationale ont été engagées par des déposants de 130 pays en 2018.

Les déposants domiciliés au Japon et aux États-Unis d'Amérique représentaient chacun un cinquième des 155 322 demandes d'ouverture de phase nationale reçues par l'USPTO. La première place pour le nombre d'ouvertures de phase nationale est revenue aux déposants des États-Unis d'Amérique dans 13 des 20 principaux offices, et aux déposants du Japon dans les sept autres. En particulier, les déposants établis aux États-Unis d'Amérique ont été à l'origine de plus de 45% de toutes les demandes d'ouverture de phase nationale reçues par les offices du Canada et du Mexique, tandis que les déposants établis au Japon ont représenté plus de 47% des entrées en phase nationale engagées auprès des offices de l'Allemagne et de la Thaïlande.

Les entrées dans la phase nationale concernaient à 48,6% des demandes émanant du Japon et des États-Unis d'Amérique

Figure 7 – Entrées dans la phase nationale du PCT pour les 10 principales origines en 2018



Source: base de données statistiques de l'OMPI, mars 2020.

Le système du PCT a été utilisé pour 56,9% des dépôts de non-résidents en 2018

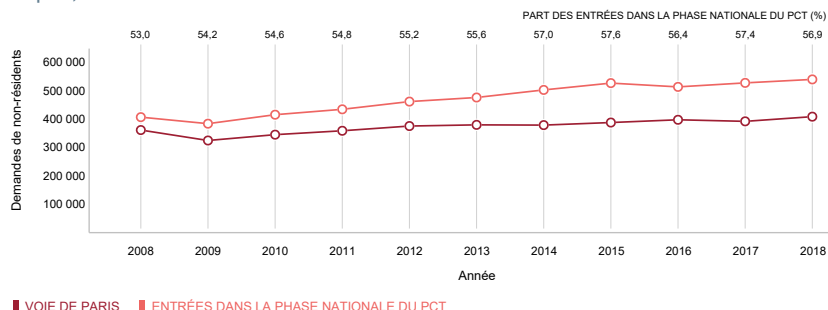
Le nombre d'entrées en phase nationale engagées en 2018 dans le monde par des non-résidents (par la voie du PCT) est estimé à 539 500. En comparaison, le nombre de demandes de brevet déposées directement auprès des offices par des non-résidents (c'est-à-dire par la "voie de Paris") est d'environ 408 400. Autrement dit, 56,9% des demandes de non-résidents déposées en 2018 l'ont été par la voie du PCT, soit un demi-point de moins qu'en 2017 (57,4%), mais bien plus qu'en 2004 (figure 8). Les données à long terme montrent que les deux voies ont évolué à la hausse, mais que celle du PCT a connu une croissance plus rapide, avec un taux de croissance annuel moyen de 4,7% entre 2004 et 2018, contre 1,8% pour la voie de Paris.

Dix-sept des 20 offices ayant vu le plus grand nombre de demandes de brevets déposées par des non-résidents ont reçu une majorité de ces dépôts par la voie du PCT. La part de ces dépôts dépassait 88% dans les offices du Brésil, d'Israël et d'Afrique du Sud, tandis qu'elle était inférieure à 40% dans les offices d'Allemagne, du Royaume-Uni et des États-Unis.

Lorsque l'on examine les 20 principales origines des demandes déposées à l'étranger, on constate que les déposants de l'Australie, de la France, des Pays-Bas, de la Suède et des États-Unis d'Amérique utilisent la voie du PCT pour les deux tiers de leurs dépôts à l'étranger. La part des déposants du Canada, de l'Inde et de la République de Corée utilisant la voie du PCT pour leurs dépôts à l'étranger est bien moindre.

Les entrées dans la phase nationale du PCT ont représenté 56,9% des dépôts de non-résidents en 2018

Figure 8 – Évolution des demandes de non-résidents par voie de dépôt, 2008-2018



■ VOIE DE PARIS ■ ENTRÉES DANS LA PHASE NATIONALE DU PCT

Source: base de données statistiques de l'OMPI, mars 2020.

Statistiques sur le fonctionnement du système du PCT

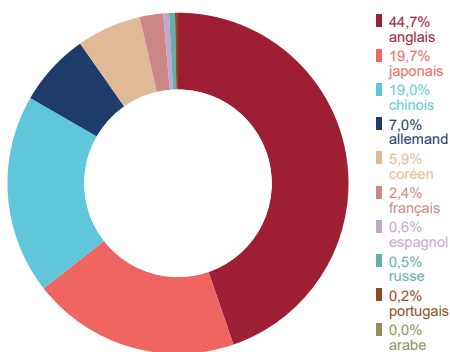
Bureau international

Environ 45% des demandes selon le PCT ont été publiées en anglais en 2019

La grande majorité des demandes selon le PCT sont publiées dans la langue dans laquelle elles ont été déposées. En 2019, 44,7% des demandes selon le PCT ont été publiées en anglais, suivies des demandes publiées en japonais et en chinois (figure 9). Ensemble, les sept autres langues de publication représentaient 16,6% du total des demandes. Si la part combinée des trois premières langues est restée relativement stable entre 2013 et 2019, leur poids respectif a considérablement changé. Alors que l'utilisation du japonais n'a pas beaucoup évolué pendant cette période, en 2013, la majeure partie des demandes était publiée en anglais, et la part des publications en chinois était faible par comparaison.

Environ 45% des demandes selon le PCT ont été publiés en anglais

Figure 9 – Répartition des demandes selon le PCT par langue et année de publication en 2019



Source: base de données statistiques de l'OMPI, mars 2020.

Près de 13% des demandes selon le PCT ont été déposées par l'intermédiaire du portail électronique ePCT en 2019

En 2019, 64 offices récepteurs ont accepté les dépôts selon le PCT par l'intermédiaire du portail électronique ePCT et les déposants l'ont utilisé pour 34 335 demandes. Cela représente une augmentation de 42,6% par rapport à l'année précédente et 12,9% de toutes les demandes selon le PCT déposées en 2019. Les principaux utilisateurs du portail ePCT ont de loin été les déposants des États-Unis d'Amérique, avec 6940 demandes, suivis par ceux de l'Inde (1758) et de l'Italie (1688). Ils représentaient respectivement 12%, 85,6% et 49,8% des demandes déposées par les déposants résidant dans ces trois pays.

Le Bureau international a examiné près de 80% des demandes selon le PCT dans un délai d'une semaine

En 2019, le Bureau international a effectué l'examen de forme de 79,3% des demandes selon le PCT dans la semaine suivant la date de leur réception, et traité 98,2% des demandes dans un délai d'un mois.

La publication des demandes a été effectuée dans la semaine suivant l'expiration du délai de 18 mois après la date de priorité dans un peu plus de 77% des cas, et dans 99,5% des cas dans un délai de deux semaines. Lorsqu'un rapport de recherche internationale n'est pas disponible à la date de publication, la demande doit être publiée de nouveau avec son rapport lorsque celui-ci est disponible. La proportion des demandes republiées dans un délai de deux mois après la réception du rapport de recherche internationale a été de 89,5%. La quasi-totalité des republications a été effectuée dans un délai de trois mois après la réception du rapport de recherche internationale au Bureau international.

Offices récepteurs

Dix-sept des 20 principaux offices ont reçu plus de 90% de leurs demandes par la voie électronique en 2019

En 2019, la part des demandes selon le PCT reçues par la voie électronique par les 20 principaux offices récepteurs dépassait les 99% pour la Chine, Israël, le Japon, Singapour et les États-Unis d'Amérique. La part des dépôts électroniques a dépassé les 82% dans les 20 principaux offices, excepté dans celui de la Fédération de Russie, qui a reçu 77,6% de ses demandes selon le PCT sur papier.

L'Australie et l'Inde ont transmis toutes leurs demandes selon le PCT au Bureau international dans un délai de quatre semaines

En 2019, le délai moyen de transmission des demandes selon le PCT par les offices récepteurs au Bureau international a été inférieur à 2,7 semaines à compter de la date du dépôt international. L'Australie et l'Inde ont transmis leurs demandes au Bureau international dans un délai de quatre semaines à compter de la date de dépôt. Seize des 20 principaux offices ont affiché un taux de transmission dans ce délai supérieur à 80%.

Administrations chargées de la recherche internationale

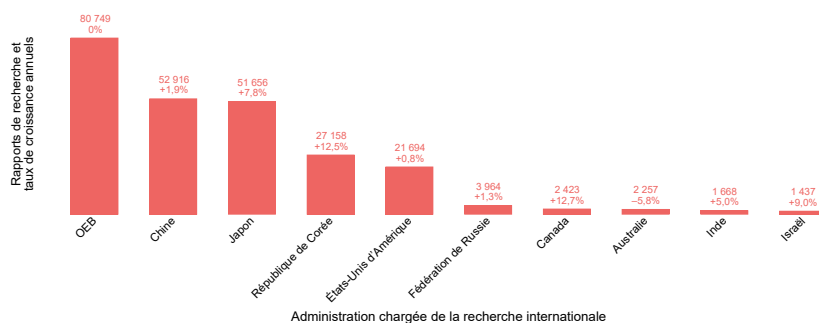
L'OEB établit un peu moins du tiers des rapports de recherche internationale en 2019

En 2019, près de 251 300 rapports de recherche internationale ont été établis par les 23 administrations chargées de la recherche internationale. L'OEB a établi près de 80 800 rapports de recherche internationale, suivi par la CNIPA et le JPO (figure 10). Ensemble, ces trois administrations chargées de la recherche internationale ont établi près des trois quarts des rapports de recherche internationale. Sur les dix principales administrations chargées de la recherche internationale, les offices du Canada et de la République de Corée ont connu une croissance à deux chiffres. Parmi les 23 administrations chargées de la recherche internationale, la Turquie et l'Ukraine ont établi bien plus de rapports de recherche internationale qu'en 2018 et les Philippines ont établi leurs tout premiers rapports de recherche internationale.

Sur l'ensemble des rapports de recherche internationale devant être transmis au Bureau international dans un délai de trois mois à compter de la date de réception de la demande, près de 87% l'ont effectivement été en 2019. Dans toutes les administrations chargées de la recherche internationale, excepté en Égypte, près des trois quarts des rapports de recherche internationale qui devaient être transmis au Bureau international dans un délai de trois mois à compter de la date de réception de la copie de recherche l'ont effectivement été. S'agissant de ceux qui devaient être transmis dans un délai de neuf mois à compter de la date de priorité, près de 81% l'ont effectivement été. Toutes les administrations chargées de la recherche internationale ont transmis au moins 62% des rapports de recherche internationale dans un délai de neuf mois, excepté l'Institut nordique des brevets.

L'Office européen des brevets a établi près de 81 000 rapports de recherche internationale

Figure 10 – Rapports de recherche internationale établis par les 10 principales administrations chargées de la recherche internationale en 2019



Source: base de données statistiques de l'OMPI, mars 2020.

Organisation Mondiale
de la Propriété Intellectuelle
34, chemin des Colombettes
Case postale 18
CH-1211 Genève 20
Suisse

Tél.: +41 22 338 91 11
Tlcp.: +41 22 733 54 28

Les coordonnées des bureaux extérieurs de
l'OMPI sont disponibles à l'adresse
www.wipo.int/about-wipo/fr/offices

© OMPI, 2020



Attribution
3.0 Organisations
Intergouvernementales
(CC BY 3.0 IGO)

La licence CC ne s'applique pas au contenu
de la présente publication qui n'appartient pas
à l'OMPI.

Photo: Getty Images / koto_feja

Référence OMPI n° 901/20/ExSum/F